

Population

Attractivité démographique de l'Auvergne

En 2005, l'Auvergne compte 97 900 nouveaux habitants qui n'y résidaient pas cinq ans auparavant, dont 86 400 résidaient dans une autre région métropolitaine, 1 300 dans un TOM ou un DOM et 10 200 à l'étranger. La région bénéficie d'une attractivité démographique renforcée. Entre 2000 et 2005, l'excédent migratoire vis-à-vis des autres régions métropolitaines avoisine 15 000 personnes. C'est avec Rhône-Alpes que les flux migratoires de l'Auvergne ont le plus fortement augmenté. Cette région et l'Île-de-France dominent les échanges migratoires auvergnats. Entre 18 et 29 ans, les flux migratoires sont nettement déficitaires pour l'Auvergne. En revanche, c'est aux âges de pleine activité que les apports migratoires sont les plus nombreux.

Michel MARÉCHAL, Vincent VALLÈS, INSEE

Chiffres-clés

des nouveaux arrivants entre 2000 et 2005

97 900 nouveaux arrivants :

- 10 200 viennent de l'étranger ;
- 1 300 viennent d'un DOM ou d'un TOM ;
- 86 400 viennent d'une région métropolitaine (soit en moyenne 23 150 entrées par an en Auvergne) :
 - ⇒ 25 % de Rhône-Alpes ;
 - ⇒ L'âge moyen est de **34 ans** ;
 - ⇒ La moitié est venue en famille (en couple avec enfants) ;
 - ⇒ 90 % ont moins de 60 ans ;
 - ⇒ 48 % ont un emploi ;
 - ⇒ 20 % sont cadres ;
 - ⇒ 15 % travaillent dans l'industrie manufacturière.

Depuis la fin des années 1990, l'Auvergne connaît un regain attractif. Sur la période 2000-2005, la région présente, avec le reste de la métropole, un excédent migratoire de 15 000 personnes, soit l'équivalent d'une ville de la taille d'Issouire. Ceci représente une augmentation annuelle de population (+ 23 personnes pour 10 000 habitants) trois fois plus importante que celle constatée annuellement entre 1990 et 1999 (+ 7 pour 10 000).

Les échanges migratoires de l'Auvergne avec les régions françaises ont augmenté dans les deux sens (de l'Auvergne vers les autres régions et inversement), mais les entrées ont augmenté davantage que les sorties, entraînant une augmentation de

l'excédent migratoire de la région. En 2005, la région compte 86 400 personnes qui habitaient, cinq ans auparavant, dans une autre région métropolitaine. Inversement, 71 400 habitants ont quitté l'Auvergne pour une autre région.

En Auvergne, le nombre de décès est supérieur à celui des naissances. L'excédent migratoire est donc le seul moteur de la croissance démographique auvergnate. Pourtant, à l'horizon 2015, le niveau actuel des migrations ne serait plus suffisant pour contrecarrer le déficit naturel. Un renforcement de l'attractivité permettant une augmentation de l'excédent migratoire actuel serait donc nécessaire pour assurer à terme l'accroissement de la population auvergnate.

Une attractivité renforcée

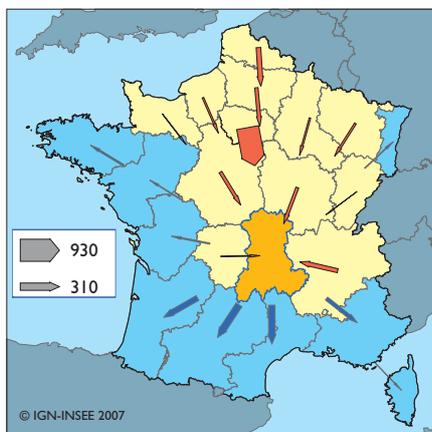
En 2005, les gains annuels de population dus aux migrations situent l'Auvergne au 10^e rang des 22 régions métropolitaines, soit trois places de mieux qu'à la fin des années quatre-vingt-dix. La région progresse ainsi en matière d'attractivité démographique. Les taux d'entrée et de sortie sont similaires à ceux des régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Pays de la Loire et Bretagne. Proportionnellement à sa population, l'Auvergne est désormais plus attractive que les régions Rhône-Alpes, Centre et Alsace. ➤

Les échanges avec Rhône-Alpes se sont fortement accentués

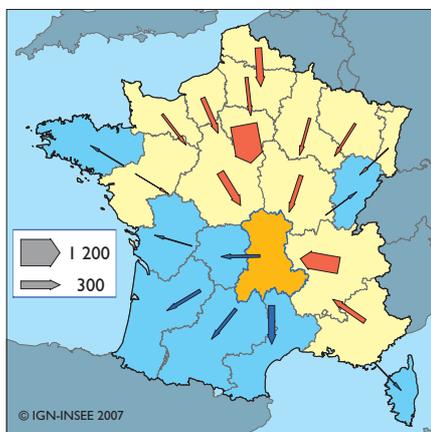
1990-1999

Solde migratoire annuel moyen sur la période

2000-2005



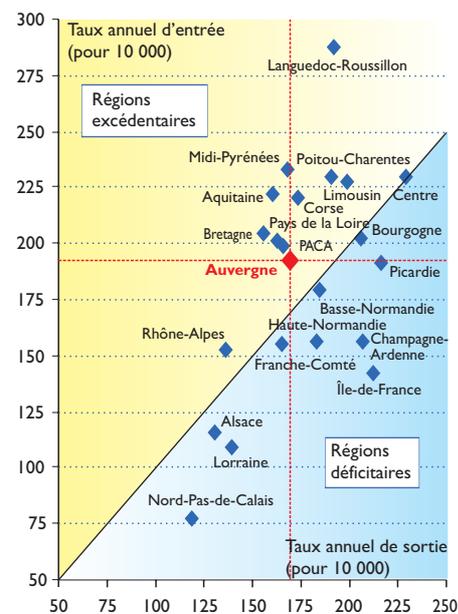
Source : INSEE - Recensement de la population de 1999



Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006 - Exploitation complémentaire

Migrations inter-régionales

L'Auvergne en milieu de classement



Champ : population des ménages, personnes âgées de 5 ans ou plus.

Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006

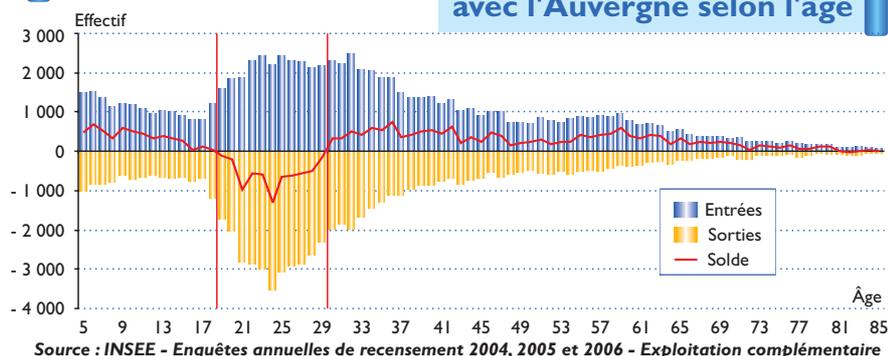
Rhône-Alpes et Île-de-France en tête des échanges

L'excédent migratoire auvergnat n'est plus dominé comme dans les années quatre-vingt-dix par la seule région Île-de-France. L'excédent migratoire enregistré avec Rhône-Alpes, de l'ordre de 850 personnes par an sur la période 2000-2005, est en nette augmentation. Il reste inférieur à l'excédent enregistré vis-à-vis

de l'Île-de-France (1 300 personnes annuellement) mais masque des flux plus importants. La région Rhône-Alpes concentre un quart des échanges (entrées et sorties) touchant l'Auvergne entre les années 2000 et 2005, alors que l'Île-de-France canalise 17 % des flux. Les échanges migratoires entre l'Au-

vergne et les autres régions françaises sont de bien moindre ampleur. La proximité est un facteur déterminant sur la fréquence des échanges constatés. Les mouvements migratoires sont en effet sensiblement plus accentués avec les régions limitrophes. Par ordre d'importance, les six régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Centre, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Bourgogne et Limousin enregistrent chacune de 7 % à 5 % des échanges et totalisent ensemble 37 % des mouvements. Schématiquement, l'Auvergne gagne des habitants dans ses échanges avec toutes les régions situées à l'est d'une diagonale allant de la Haute-Normandie à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur incluses. Inversement, elle en perd au profit des régions de l'ouest et du sud, en particulier avec le Limousin. L'Auvergne enregistre désormais un léger excédent migratoire vis-à-vis de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. ➤

Les échanges migratoires entre 2000 et 2005 avec l'Auvergne selon l'âge

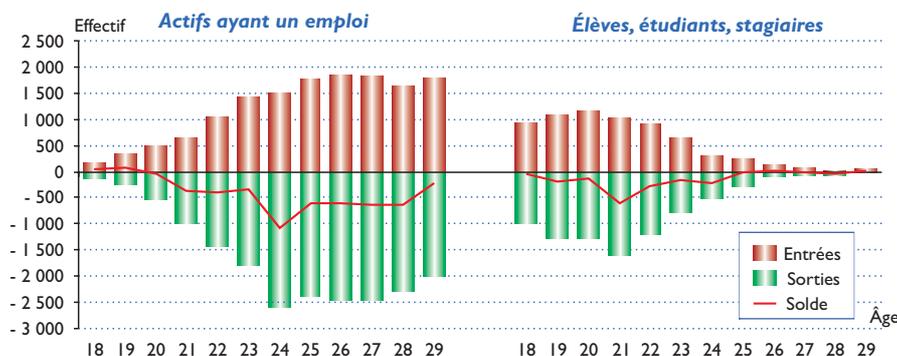


Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006 - Exploitation complémentaire

Les jeunes les plus mobiles

La progression générale de l'attractivité auvergnate ne doit pas occulter le départ d'une partie de ses forces vives. Les jeunes sont les plus mobiles : en Auvergne, 35 % des échanges migratoires concernent des jeunes gens âgés de 18 à 29 ans alors que cette classe d'âge ne représente que 14 % de la population des ménages de 5 ans ou plus. Dans un contexte national où les jeunes sont de plus en plus mobiles, les taux annuels d'entrée en Auvergne ont progressé moins fortement que les taux de sortie. Dans cette tranche d'âge stratégique pour l'avenir démographique et économique de l'Auvergne, les soldes migratoires sont négatifs (le déficit migratoire s'est même creusé) tant pour les étudiants que pour les actifs.

Les migrations des 18-29 ans entre 2000 et 2005



Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006 - Exploitation complémentaire

Les flux d'étudiants sont à la fois les plus importants et les plus déficitaires avec Rhône-Alpes (27 % des échanges et un tiers des sorties d'Auvergne) et, dans une moindre mesure, avec Midi-Pyrénées et l'Île-de-France. Lorsqu'ils ont terminé leurs études, pour trouver un emploi, les jeunes actifs se dirigent majoritairement vers l'Île-de-France et Rhône-Alpes (respectivement 25 % et 22 % des sorties). Toutefois, l'Auvergne attire des jeunes Rhônalpins, ce qui réduit le déficit migratoire avec cette région (- 900). Le déficit de jeunes actifs est le plus important avec l'Île-de-France puisque le solde se traduit par un manque de 2 600 jeunes actifs vis-à-vis de cette seule région. ➤

Les arrivées d'actifs à l'origine de l'excédent migratoire récent

L'augmentation récente de l'excédent migratoire concerne essentiellement la tranche d'âge des 30-59 ans. Leur taux d'entrée augmente : 188 ar-

rivées pour 10 000 habitants de cette tranche d'âge de 2000 à 2005 contre 166 annuellement entre 1990 et 1999. Leur taux de sortie reste stable : 143

départs pour 10 000 résidents. Les mouvements d'actifs âgés de 30 à 59 ans représentent un tiers (34 %) des flux migratoires totaux.

Les échanges migratoires selon l'âge et le type d'activité entre 2000 et 2005

| Groupe d'âges et activité | Métropole | | | dont Rhône-Alpes | | | dont Île-de-France | | |
|----------------------------------|---------------|-----------------|---------------|------------------|-----------------|--------------|--------------------|----------------|--------------|
| | Arrivées | Départs | Solde | Arrivées | Départs | Solde | Arrivées | Départs | Solde |
| Total | 86 400 | - 71 400 | 15 000 | 21 300 | - 17 100 | 4 200 | 16 500 | - 9 700 | 6 800 |
| dont 5 à 17 ans | 14 500 | - 9 500 | 5 000 | 3 500 | - 2 300 | 1 200 | 3 000 | - 800 | 2 200 |
| 18 à 29 ans | 24 900 | - 31 000 | - 6 100 | 6 000 | - 8 300 | - 2 300 | 2 600 | - 5 600 | - 3 000 |
| 30 à 59 ans | 38 100 | - 26 200 | 11 900 | 9 800 | - 5 600 | 4 200 | 8 100 | - 2 900 | 5 200 |
| 60 ans et plus | 8 900 | - 4 700 | 4 200 | 2 000 | - 900 | 1 100 | 2 800 | - 400 | 2 400 |
| dont actif ayant un emploi | 41 300 | - 38 900 | 2 400 | 10 800 | - 9 200 | 1 600 | 7 200 | - 6 500 | 700 |
| chômeur | 7 900 | - 5 600 | 2 300 | 1 700 | - 1 100 | 600 | 1 500 | - 500 | 1 000 |
| retraité ou préretraité | 10 200 | - 4 900 | 5 300 | 2 400 | - 900 | 1 500 | 3 100 | - 400 | 2 700 |
| élève, étudiant, stagiaire | 9 900 | - 10 900 | - 1 000 | 2 100 | - 3 300 | - 1 200 | 1 100 | - 1 300 | - 200 |
| personne âgée de moins de 14 ans | 11 000 | - 6 700 | 4 300 | 2 700 | - 1 700 | 1 000 | 2 300 | - 600 | 1 700 |
| femme ou homme au foyer | 3 100 | - 2 400 | 700 | 900 | - 500 | 400 | 600 | - 200 | 400 |
| autre inactif | 3 000 | - 2 000 | 1 000 | 700 | - 400 | 300 | 700 | - 200 | 500 |

Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006 - Exploitation complémentaire

Ils sont largement excédentaires pour l'Auvergne (+ 9 300 sur la période 2000-2005) et permettent ainsi de contrebalancer le déficit migratoire des jeunes.

Passé 30 ans, les échanges d'actifs sont fortement excédentaires avec la région

parisienne (+ 4 100) et Rhône-Alpes (+ 3 100) qui concentrent trois quarts des apports migratoires de cette catégorie de population.

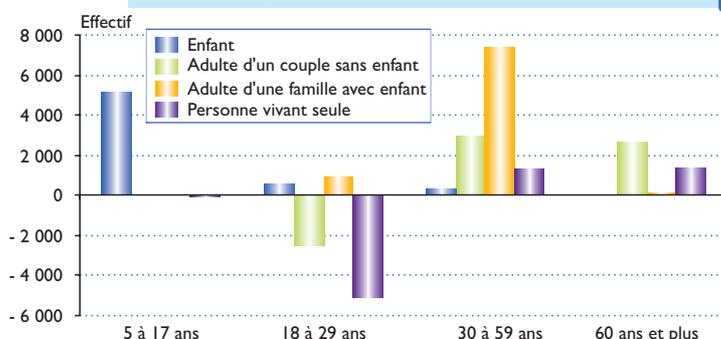
La proximité de l'agglomération stéphanoise dope ce type de flux et reste un facteur déterminant dans les

mouvements migratoires auvergnats. Le nord-est de la Haute-Loire bénéficie en effet largement de l'étalement urbain de Saint-Étienne et accueille de nombreux ménages dont les actifs travaillent en partie dans la Loire. ➤

Arrivées de familles, départs de jeunes célibataires

L'Auvergne attire les familles : 71 % des actifs venus s'installer en Auvergne entre 2000 et 2005 vivent en couple ; c'est le cas de 63 % des sortants. Ces proportions varient selon l'âge. Avant 25 ans, 58 % quittent la région célibataire. Après 30 ans, 77 % arrivent en couple. Ces derniers s'installent avec leurs enfants. Ainsi le solde migratoire des 5-17 ans est positif. Cet apport permet de compenser la baisse du nombre d'enfants consécutive à la faible natalité auvergnate. La part importante des couples entrant dans la région explique aussi en partie le solde migratoire positif de chômeurs. La mobilité géographique d'un couple n'est pas toujours aisée lorsque les deux conjoints travaillent, un des deux pouvant être dans l'obligation temporaire d'abandonner sa situation professionnelle. ➤

Solde migratoire entre 2000 et 2005
selon l'âge et le mode de cohabitation



Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006 - Exploitation complémentaire

Diplômés : un solde migratoire positif passé 30 ans

Dans ses mouvements migratoires, à l'instar d'autres régions de province, l'Auvergne perd des jeunes actifs diplômés.

En effet, pour les actifs ayant un emploi, 47 % des arrivées et 56 % des départs concernent les diplômés du supérieur, avec un solde négatif. Le déséquilibre est encore plus manifeste pour les actifs possédant un diplôme

universitaire de 2^e ou 3^e cycle. Le déficit est le fait exclusif des moins de 30 ans. À partir de cet âge, le solde migratoire des diplômés du supérieur devient positif.

Rapportés à la part qu'ils représentent dans la population auvergnate ayant un emploi, ce sont les cadres d'entreprise qui effectuent le plus de mobilité géographique (11 % des

échanges pour un poids de 4 % dans l'emploi total), et ce au détriment de l'Auvergne puisque cette catégorie socioprofessionnelle présente un solde migratoire négatif.

À l'inverse, les ouvriers sont beaucoup plus stables (14,4 % des mouvements alors qu'ils représentent 25 % des emplois). Leur solde migratoire est positif. ➤

Des échanges reflétant l'économie auvergnate

Les flux d'actifs reflètent la structure économique auvergnate : moindre taux d'encadrement et système productif industriel important. L'industrie manufacturière joue ainsi un grand rôle dans les flux d'actifs et demeure un atout pour l'attractivité de l'Auvergne. Cet attrait touche toutes les catégories : cadres, techniciens, contremaîtres, ouvriers qualifiés et non qualifiés. À l'inverse, le

secteur du conseil et assistance enregistre un net déficit. L'Auvergne n'offre pas de débouchés suffisants, en particulier pour ses jeunes cadres diplômés, dans les domaines juridiques, comptables, ou d'ingénierie. L'agglomération lyonnaise proche est sans doute une concurrente sur ces activités.

La mobilité des artisans et des commerçants est beaucoup plus faible en volume. Les secteurs de la construc-

tion, du commerce et surtout de l'hôtellerie-restauration présentent des soldes migratoires positifs pour l'Auvergne. Les mouvements liés à la sphère publique sont également importants, mais ils sont à relativiser au regard de leur poids dans l'emploi global. Un léger solde négatif est enregistré pour ses cadres tandis qu'un solde positif l'est pour ses professions intermédiaires. ➤

Les seniors : autant d'arrivées, moins de départs

L'excédent migratoire des personnes âgées se confirme aussi, mais reste, en volume, inférieur à celui des actifs.

De 2000 à 2005, le nombre d'arrivées de personnes âgées de 60 ans ou plus ou de retraités dépasse de 5 500 celui des départs. Le solde migratoire pour

cette catégorie de population est inférieur de 40 % à celui des actifs de plus de 30 ans.

Contrairement aux autres tranches d'âges, l'amélioration du bilan migratoire des retraités s'explique principalement par une diminution du taux de sortie, le taux d'entrée restant stable.

Pour les seules entrées en Auvergne, 31 % des arrivées de seniors sont imputables à la région Île-de-France et 24 % à la région Rhône-Alpes.

En revanche, les sorties sont moindres en direction de l'Île-de-France (7 % des départs) que vers notre voisine rhônalpine (18 %).

Un solde désormais excédentaire avec Provence-Alpes-Côte d'Azur

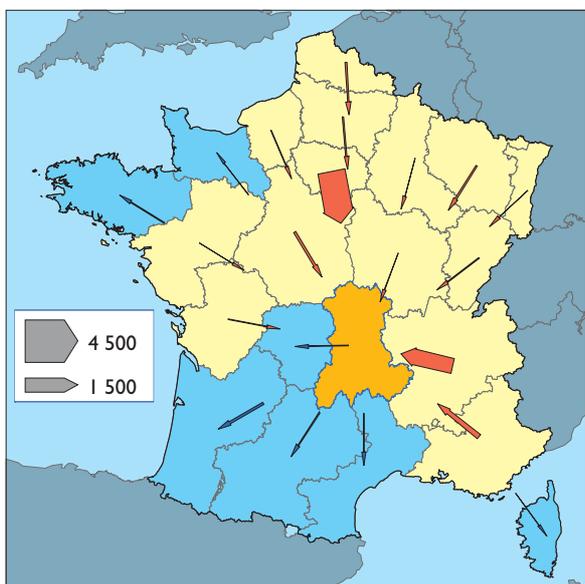
La région Provence-Alpes-Côte d'Azur se place en troisième position : 10 % des seniors nouvellement arrivés en Auvergne habitaient en Provence-Alpes-Côte d'Azur auparavant. Les échanges avec cette région ont évolué au fil du temps.

En effet, au cours des années quatre-vingt-dix, le solde migratoire (toutes populations confondues) était négatif pour l'Auvergne avec cette région. Depuis 2000, grâce aux apports de seniors et de retraités en progression constante, le bilan migratoire est devenu excédentaire pour l'Auvergne avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dans des volumes moindres, il convient de souligner un déficit migratoire de seniors avec les régions du sud-ouest : Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Solde migratoire entre 2000 et 2005

pour les plus de 60 ans



Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006 - Exploitation complémentaire

Définition et méthodes

L'étude porte sur le seul champ de la population des ménages, les données sont extraites de l'exploitation complémentaire des enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006.

> Migrations internes

Les résultats présentés ici ne portent que sur les migrations internes à la France métropolitaine (sont donc exclues les migrations avec les DOM et les TOM) ; seules sont prises en compte les personnes de cinq ans et plus qui résident dans un ménage.

Le solde migratoire interne d'une région est la différence entre les arrivants et les sortants de la région.

> Arrivants dans la région

Personnes qui habitent dans la région en fin de période et n'y habitaient pas en début de période.

> Sortants de la région

Personnes qui habitaient dans la région en début de période et n'y habitent plus en fin de période.

> Taux annuels de migration

La question « où habitez-vous il y a cinq ans ? » ne prend pas en compte les personnes ayant effectué des allers-retours entre deux régions au cours de la période.

Une personne ayant quitté la région en 2001 et y étant revenu en 2003 ne sera pas considérée comme migrante au sens du recensement. Le nombre réel de migrations réelles qu'a connu la région est donc supérieur au nombre de migrants comptabilisés par le recensement. Une méthode statistique permet d'estimer, à partir des migrants décomptés lors du recensement, des taux annuels d'entrée et de sortie pour 10 000 habitants prenant en compte la totalité des migrations (cf. Courgeau Daniel, « Estimation des migrations internes de la période 1990-1999 et comparaisons avec celles des périodes antérieures » - Population, n° 5 - 2004).

> Ménage

Ensemble des personnes qui partagent un même logement à titre de résidence principale. Elles ne sont pas nécessairement apparentées (un sous-locataire ou un salarié logé fait partie du ménage).

> Âge

L'âge pris en compte est celui atteint à la date du recensement.



ARRIVÉES DE L'ÉTRANGER : L'AUVERGNE UNE RÉGION DE FAIBLE IMMIGRATION

En 2005, l'Auvergne compte 10 200 habitants qui, cinq ans auparavant, résidaient hors de France. Ainsi, une personne sur dix installée en Auvergne entre 2000 et 2005 vient de l'étranger. Parmi ces arrivées de l'étranger, 7 200, soit sept sur dix, sont des immigrés (français par acquisition ou étrangers nés dans un pays étranger). Sur cette période, l'immigration a été peu importante en Auvergne. Elle a accueilli 1 % des immigrés nouvellement installés en France métropolitaine, soit la part la plus faible des régions françaises, à l'égal du Limousin et de la Corse. Ces 7 200 nouveaux immigrés représentent 0,6 % de la population de 5 ans ou plus des ménages auvergnats. Cette part est inférieure de plus de la moitié à la moyenne métropolitaine. Elle place l'Auvergne au 18^e rang des 22 régions de métropole.

Faible attractivité auprès des Britanniques

En Auvergne comme au niveau national, parmi les immigrés arrivés entre 2000 et 2005, les ressortissants européens (38 %) sont les plus largement représentés devant les Africains (32 %), les Asiatiques (18 %) et les Américains (12 %). Toutefois, les Européens sont moins présents qu'au niveau métropolitain où leur part atteint 41 % des nouveaux immigrants. L'Auvergne se distingue par une sous-représentation de l'immigration britannique. Les 500 ressortissants du Royaume-Uni installés en Auvergne entre 2000 et 2005 représentent 7 % de l'ensemble des nouveaux immigrants étrangers, contre 10 % en France métropolitaine. En comparaison, au cours de ces cinq années, ce sont près de 3 200 Britanniques, sept fois plus, qui sont venus s'installer dans le Limousin. À l'inverse, en Auvergne, les ressortissants des Pays-Bas (aussi nombreux que les Britanniques) sont plus présents que dans les autres régions françaises. 8 % des nouveaux immigrés auvergnats sont originaires des Pays-Bas, soit six points de plus qu'au niveau national. Traditionnellement, l'Auvergne est une terre d'accueil pour les Portugais, qui sont eux aussi proportionnellement plus présents en Auvergne qu'au niveau national. Le nombre de Portugais nouvellement installés est équivalent à celui des Britanniques ou des Hollandais.

Des universités qui contribuent à l'ouverture internationale

Depuis 2000, parmi les immigrés installés en Auvergne, 19 % sont étudiants ; pour la France métropolitaine, cette proportion atteint 16 %. Les universités et grandes écoles clermontoises contribuent au rayonnement international de la région.

Les nouveaux immigrés en Auvergne

| | Arrivées en Auvergne en provenance de l'étranger entre 2000 et 2005 | | | Répartition par pays de résidence antérieure | |
|--------------------------|---|--------------|-------------------|--|--------------|
| | Ensemble | Immigrés | Part des immigrés | Auvergne | France métr. |
| Ensemble Auvergne | 10 210 | 7 220 | 71 % | 100 % | 100 % |
| Europe | 4 160 | 2 740 | 66 % | 38 % | 41 % |
| dont Union Européenne | 3 620 | 2 300 | 64 % | 32 % | 34 % |
| dont Pays-bas | 600 | 560 | 93 % | 8 % | 2 % |
| Royaume-Uni | 840 | 500 | 60 % | 7 % | 10 % |
| Portugal | 570 | 440 | 77 % | 6 % | 4 % |
| Afrique | 2 850 | 2 320 | 81 % | 32 % | 37 % |
| dont Maghreb | 1 490 | 1 370 | 92 % | 19 % | 24 % |
| Asie | 1 630 | 1 330 | 82 % | 19 % | 14 % |
| dont Chine | 520 | 500 | 96 % | 7 % | 2 % |
| Amérique, Océanie | 1 570 | 830 | 53 % | 11 % | 8 % |
| dont États-Unis | 590 | 310 | 53 % | 4 % | 2 % |

Champ : population des ménages, personnes âgées de 5 ans ou plus.

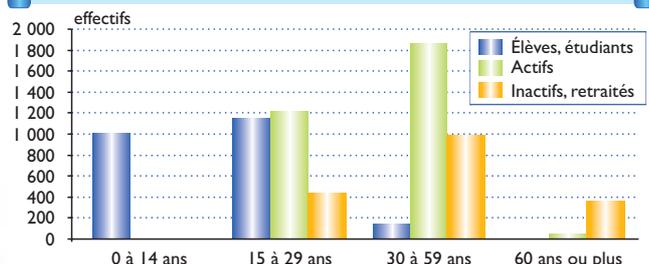
Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006 - Exploitation complémentaire

La présence de certaines nationalités s'explique principalement par cette offre universitaire. Ainsi, 80 % des 500 Chinois arrivés récemment en Auvergne sont étudiants, de même que 27 % des 760 Africains de langue française. Classée selon les pays d'origine, la Chine occupe dorénavant la cinquième place régionale des vagues d'immigration récente. Enfin, la présence du groupe Michelin contribue, elle aussi, à l'immigration en Auvergne. Les ressortissants des pays où sont implantées les usines du groupe, notamment les Américains et les Brésiliens, sont particulièrement présents.

Moins d'actifs qu'au niveau national

En Auvergne, parmi les immigrés installés entre 2000 et 2005, 43 % sont actifs contre 49 % au niveau national. Dans la région, ce sont les nouveaux arrivants en provenance du Portugal, du Maghreb, de la Turquie et des États-Unis qui se positionnent le plus sur le marché du travail, la moitié d'entre eux ayant ou cherchant un emploi. Parmi ces nouveaux actifs, les parts des ouvriers (31 %), des professions intermédiaires (19 %) et des cadres (18 %) sont identiques à celles enregistrées au niveau national. En revanche, en Auvergne, la part des artisans et commerçants (8 %) est supérieure de deux points. En ce qui concerne les populations en âge d'accéder à la retraite, l'Auvergne se place au même niveau que la métropole : un peu moins de 8 % des immigrés installés entre 2000 et 2005 sont retraités ou sont âgés de 60 ans ou plus.

Immigrés arrivés en Auvergne entre 2000 et 2005 selon l'âge et le type d'activité



Champ : population des ménages, personnes âgées de 5 ans ou plus.

Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006 - Exploitation complémentaire

Directeur de la publication

> Michel GAUDEY

Directeur régional de l'INSEE

Rédaction en chef

> Sébastien TERRA

> Daniel GRAS

Composition et mise en page

> INSEE

www.insee.fr/auvergne

> Toutes les publications accessibles en ligne

Création maquette

> Free Mouse 06 87 18 23 90

Impression

> Imprimerie COLORTEAM

Crédit photo

> INSEE Auvergne



3, place Charles de Gaulle
BP 120
63403 Chamalières Cedex
Tél. : 04 73 19 78 00
Fax : 04 73 19 78 09